



COMPTE-RENDU

Séance du 13 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept et le treize octobre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Jacques BELTRAN, Maire-Adjoint.

Présents : Jacques BELTRAN, Anne-Marie BARRAQUE, Chantal BECAAS, Guy CLAVERE, Marie PEES, Laurent MARQUE, Marie-Christine GARROCO, Paul LAMOURE, Jean-Michel BASCUGNANA, Marie-Claude PINOUT, Solange BECAAS, Richard BELLON

Excusés : Patrick LABERNADIE (procuration à Anne-Marie BARRAQUE), - Etienne CURT (procuration à Chantal BECAAS), Jean-Jacques ALBIRA (procuration à Richard BELLON)

Secrétaire de séance : Marie-Claude PINOUT

Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de désigner Marie-Claude PINOUT en tant que secrétaire de séance.

Question n°1 : Approbation du procès-verbal du 28 août 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE le procès-verbal du 28 août 2017.

Question n° 2 : Contrat de fortage

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 3 abstentions (M. Bellon (2 voix), Mme Solange Bécaas),
APPROUVE la signature du contrat de fortage avec la Société CARRIERES DANIEL.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit contrat.

Question n° 3 : ELECTRIFICATION RURALE - Programme « FACE AB (Bâtiment d'élevage et artisans souterrain) 2017 » APPROBATION du projet et du financement de la part communale - Affaire n° 17EX072

OUI l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **DECIDE** de procéder aux travaux, ci-dessus désignés et charge le SYNDICAT d'ENERGIE, de l'exécution des travaux.

- **APPROUVE** le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

- montant des travaux TTC	21 290.81 €
- assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	2 129.08 €
- actes notariés	600.00 €
- frais de gestion du SDEPA	887.12 €
TOTAL	24 907.01 €

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :

- participation FACE	16 093.26 €
- TVA préfinancée par SDEPA	3 903.32 €
- participation de la commune aux travaux à financer sur fonds libres	4 023.31 €
- participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds libres)	887.12 €
TOTAL	24 907.01 €

La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux. De plus, si la Commune finance sa participation aux travaux sur ses "Fonds libres", le SDEPA pourra lui demander un ou plusieurs acomptes, en fonction des travaux exécutés.

- **ACCEPTE** l'éventuelle servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal.
- **TRANSMET** la présente délibération au contrôle de légalité.

Question n° 4 : Renouvellement et actualisation du traité de concession pour la distribution publique de gaz naturel sur la commune de LOUVIE-JUZON entre la ville et GRDF

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer, pour une durée de 30 ans, ce nouveau traité de concession pour la distribution publique en gaz naturel sur la commune.

Question n° 5 : Demande de subvention – Aménagement Place CAMPS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE, par 12 voix pour et 3 contre (M. Bellon (2 voix), Mme Solange Bécaas), la réalisation de l'opération d'aménagement des places Camps, Orteig, et Jean Jaurès, en 2 tranches :

- 1^{ère} tranche : Aménagement de la Place Camps
- 2^{ème} tranche : Aménagement des places Orteig et Jean Jaurès

AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter une aide financière du Conseil Départemental pour la 1^{ère} tranche de travaux : la réalisation des travaux d'aménagement de la place Camps.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférent à ce projet.